

LAURÉATS 2025



Photo : Tambourin de lemanjá - Katia Terpigoreva
© Katia Terpigoreva

LAURÉATE 2025
KATIA TERPIGOREVA, CÉRAMISTE

CATÉGORIE CRÉATION

« Tout d'abord, ce Prix est une reconnaissance en soi. Ce souffle est vital et fondamental pour chaque artiste et artisan d'art car votre existence en tant que créateur accompli est proclamée publiquement.

En plus, c'est une distinction au niveau national, c'est-à-dire une distinction qui a un effet prodigieux : celui de créer une ouverture soudaine vers le milieu professionnel.

Ce salon (Maison&Objet) m'a offert une occasion exceptionnelle de me positionner dans le paysage de la création artisanale contemporaine »

CATÉGORIE PATRIMOINE

« Participer au Salon international du patrimoine culturel représente une vraie chance de toucher un public sensible à l'art et à l'histoire, de rencontrer des acteurs du patrimoine et de montrer l'existence de ce métier de manière traditionnelle et qualitative.

Ce prix m'a apporté une belle reconnaissance, une mise en lumière de mon travail et m'a permis de faire rayonner l'enluminure auprès d'un plus large public. »

LAURÉATS 2025
FABIEN PANDRAUD, ENLUMINEUR & CALLIGRAPHE
&
HÉLOÏSE NICE, DOREUSE & RESTAURATRICE



Photos : Saint Jean - Fabien Pandraud ©
Fabien Pandraud
Cadre XVIIIe siècle en bois doré du tableau -
Héloïse Nice © Héloïse Nice

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Le Concours est ouvert aux professionnels des métiers d'art remplissant les critères cumulatifs suivants :

- Exercer exclusivement un métier d'art répertorié dans l'arrêté du 24 décembre 2015 ;
- Exploiter un atelier en activité en France et y posséder son siège social ;
- L'exercice du métier d'art est fondé sur un processus de travail de la matière dans un atelier, nécessitant la maîtrise d'une technique ou d'un ensemble de savoir-faire complexes ;
- Les productions présentent un caractère artistique intrinsèque qui porte l'empreinte de l'atelier dont elles sont issues ;
- La mise en œuvre du métier d'art est entièrement intégrée selon un mode de production en pièces uniques ou en petites séries ;
- Être inscrit soit au Répertoire des Métiers, soit au Registre du Commerce et des Sociétés, soit à la Maison des Artistes ou avoir le statut de travailleur indépendant ;
- Être majeur.

LE CONCOURS EST OUVERT AUX ADHÉRENTS ATELIERS D'ART DE FRANCE
ET
AUX NON-ADHÉRENTS

PARTENAIRES RÉGIONAUX



VILLE DE
QUIMPER



Manufacture
de
Belleville



INSCRIPTION

ateliersdart.com/nos-prix-concours



CONTACT ET INFORMATIONS

Margaux Gaillard
Cheffe de projet
Délégués régionaux et Concours
concours@ateliersdart.com
+33 (0)1 44 01 08 49
www.ateliersdart.com

Imprimé sur du papier FSC - Juillet 2026

ORGANISÉ PAR



ATELIERS D'ART
DE FRANCE

13 RÉGIONS

CONCOURS
ATELIERS D'ART
DE FRANCE

2027

DÉNICHEUR DE TALENTS

Depuis 2012, le Concours Ateliers d'Art de France met en lumière la vitalité artistique et l'excellence des savoir-faire des métiers d'art surtout le territoire national en récompensant dans chacune de nos régions des pièces d'exception créées par des professionnels de grand talent. Deux catégories sont proposées : **Patrimoine** et **Création**.

13 RÉGIONS

CONCOURS
ATELIERS D'ART
DE FRANCE

2027

Comment se déroule le Concours Ateliers d'Art de France ?

Le Concours Ateliers d'Art de France se déroule en deux étapes. Parmi l'ensemble des candidatures reçues, une douzaine de candidats sont sélectionnés par région par le conseil d'administration et les délégués régionaux d'Ateliers d'Art de France; et sont invités à présenter leur pièce lors d'une exposition organisée par notre réseau de partenaires locaux. **Deux lauréats régionaux** sont désignés à l'issue de ces expositions par un jury régional.

Ces lauréats régionaux concourent ensuite au niveau national. Un jury d'experts et de professionnels nomme **deux lauréats nationaux** : l'un pour la catégorie Création, l'autre pour la catégorie Patrimoine.

DOTATION DU CONCOURS

• OUVERT À TOUS LES
PROFESSIONNELS DE MÉTIERS
D'ART EN FRANCE

• TOUS LES CANDIDATS SÉLECTIONNÉS
SERONT EXPOSÉS DANS LEUR RÉGION
CHEZ NOS PARTENAIRES, LEUR OFFRANT
AINSI UNE VISIBILITÉ ACCRUE

• DEUX LAURÉATS
NOMMÉS PAR RÉGION

• DEUX LAURÉATS
NATIONAUX DÉSIGNÉS

LAURÉATS RÉGIONAUX

1000€ par catégorie

LAURÉATS NATIONAUX

Un stand offert sur un salon professionnel
d'envergure internationale

MAISON
&OBJET

CRÉATION

salon
international du
patrimoine
culturel

PATRIMOINE



Ateliers d'Art de France, le syndicat professionnel des métiers d'art, regroupe et fédère dans une communauté vivante et dynamique de 6 000 professionnels de métiers d'art. Ateliers d'Art de France participe au développement des métiers d'art en organisant des salons tels que Révélation au Grand Palais, ou le Salon International du Patrimoine Culturel au Carrousel du Louvre. Ateliers d'Art de France est également fondateur et copropriétaire du salon MAISON&OBJET* au Parc d'expositions de Paris Nord Villepinte.

*MAISON&OBJET est un salon organisé par SAFI, filiale d'Ateliers d'Art de France et de RX France

CATÉGORIE CRÉATION

Œuvre originale, à vocation
utilitaire ou non utilitaire,
fondée sur un processus
de **travail de la matière**
nécessitant
la maîtrise d'une technique
ou d'un ensemble
de savoir-faire et
s'appuyant sur **une**
démarche
artistique.



LAURÉAT 2026 EMMANUEL THOBY, ÉBÉNISTE



Le fauteuil FLBC incarne la philosophie d'artisan d'Emmanuel Thoby : une création unique, aux courbes et mouvements naturels, qui révèle le grain et le dessin des veinures du bois. Chaque détail est méticuleusement étudié : l'inclinaison de l'assise, les accoudoirs, le galbe enveloppant du dossier. Le mobilier d'Emmanuel Thoby invite à la douceur de vivre, à la sérénité, mais surtout l'envie d'observer et de toucher. Chaque point de vue est d'ailleurs une nouvelle rencontre avec l'objet.

En couverture : Fauteuil FLBC - Emmanuel Thoby Lauréat 2026 création - Photo : © Nicolas Jaca

CATÉGORIE PATRIMOINE



Ouvrage de restauration, conservation
ou de restitution, intervenant dans le
domaine du patrimoine bâti et non
bâti et nécessitant la **connaissance et la**
transformation de la matière et la mise en
œuvre d'un savoir-faire traditionnel.

- Les ouvrages de restauration et conservation doivent être réalisés à partir de techniques patrimoniales, dans les règles de l'art.
- Les travaux de restitution sont basés sur un ouvrage tel qu'il existait auparavant, fondés sur des documents patrimoniaux ou des techniques ancestrales.



LAURÉATE 2026 SOPHIE CANILLAC, STAFFEUSE ORNEMANISTE



Sophie Canillac s'est reconvertie en 2017 avec une formation de peintre en décor du patrimoine puis un CAP de staffeuse ornementaliste. Elle a fondé en 2023 l'Atelier des Muralistes pour restaurer et redonner vie à des décors muraux d'exception. Son projet lauréat : la restauration des gypseries de l'escalier d'honneur et des halls d'entrée de l'Hôtel de Glandevès du XVIIIème siècle, classé monument historique. Ce travail exige une parfaite compréhension du geste du gypier d'origine et de se couler dans sa main.

En couverture : Restauration des gypseries de l'Hôtel de Glandevès - Sophie Canillac Lauréate 2026 patrimoine - Photo : © Sophie Canillac